

Réflexions des jeunes sur leurs droits en tant qu'enfants dans un contexte d'agression envers les parents et la famille dans l'enfance et l'adolescence

Université d'Ottawa | septembre 2022



uOttawa

D. DeCarlo-Slobodnik et Dre C. Gervais

Objectifs

L'objectif principal de cette étude était d'identifier les besoins sociaux, émotionnels et en matière de santé mentale des familles touchées par l'APFEA dans une perspective centrée sur les jeunes, en :

1. Évaluant les besoins des jeunes adultes directement concernés par l'APFEA.
2. Considérant les expériences et les impacts sur les frères et sœurs.
3. Examinant les effets de la pandémie de COVID-19 sur les comportements agressifs.
4. Fournissant des recommandations pour améliorer la prestation de services.

Contexte

L'agression envers les parents et la famille dans l'enfance et l'adolescence (APFEA) cause de graves préjudices à l'enfant/jeune qui manifeste de l'agressivité, à la personne visée par l'agression et aux autres membres de la famille qui peuvent en être témoins. Malgré ses répercussions, il s'agit de l'une des formes de violence familiale les moins étudiées.

Méthodes

Des sondages en ligne ont été lancés en anglais et en français à l'échelle nationale et étaient destinés aux personnes ayant manifesté de l'APFEA ainsi qu'aux frères et sœurs/personnes résidant avec des personnes ayant manifesté de l'APFEA.

Dans les enquêtes en ligne, les personnes interrogées (n=62) ont été invitées à parler de leur propre agression, de celle de leurs frères et sœurs, de son origine et de ses conséquences.



Dans les entretiens (n=9), les personnes interrogées ont eu plus d'espace pour parler de leurs droits, en tant qu'enfants, à s'exprimer et à être entendus, ainsi que de leur droit au traitement et à la protection.



CONVENTION SUR LES DROITS DE L'ENFANT

En vertu des articles 12 et 13 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CDE), les enfants sont capables de se forger une opinion et ont le droit d'exprimer librement cette opinion d'une manière qui soit prise au sérieux; en outre, ils ont le droit de s'exprimer en recherchant, en recevant et en communiquant des informations.

L'article 40 de la CDE reconnaît que, quel que soit leur comportement, y compris le fait de nuire à autrui, les enfants et les jeunes sont considérés comme ayant besoin d'un soutien, d'un traitement et d'une protection plutôt que d'une punition.

Nations Unies, 1989. Pour y accéder : https://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/CRC.C.GC.17_fr.pdf.

Résultats

Lorsqu'on les a interrogés sur les raisons de leurs comportements agressifs, les personnes ayant manifesté de l'APFEA et les frères et sœurs de personnes ayant manifesté de l'APFEA ont parlé de facteurs croisés qui existent aux niveaux individuel, familial et systémique. Ils ont parlé de leur propre enfance/de l'enfance de leur frère ou sœur, d'adoption et de traumatismes intergénérationnels, des ruptures familiales, de divers diagnostics, de styles parentaux, de santé mentale et du manque de soutien social. L'APFEA semble être à la fois une réponse et un mécanisme d'adaptation à des expériences complexes d'adversité.

Répercussions

Les personnes interrogées ont identifié diverses répercussions du comportement agressif qui affectent leur fonctionnement et leur bien-être au quotidien. Elles ont souvent indiqué que l'APFEA avait un impact négatif sur les membres de leur famille et les relations entre les membres de celle-ci.

Intérêts Supérieurs

Parfois, les frères et sœurs ont discuté de l'accès inégal à leurs droits lorsque leurs parents étaient épuisés et débordés par les besoins de leur frère ou de leur sœur qui manifestait de l'APFEA.

Résilience

Malgré la gravité des répercussions identifiées par les personnes interrogées, elles ont fait preuve d'une grande résilience face à l'adversité. Certaines ont parlé de leur propre guérison, de la rupture des cycles de traumatismes générationnels et de l'établissement de limites.

« Je me fermais, essentiellement. Je me fichais de ce qui se passait parce que j'avais l'impression que personne ne se souciait de moi. »

« J'étais comme vraiment accablé(e) et... je ne savais pas comment... faire face et gérer les choses que je ressentais. »

64 %

ont déclaré que leur comportement agressif était soit resté le même (14 %), soit s'était aggravé (50 %) depuis le début de la pandémie de COVID-19.

« Je sais qu'on peut ressentir beaucoup de solitude et d'isolement et [avoir l'impression] qu'il n'y a pas beaucoup d'options possibles. C'est très valable et... très difficile à gérer en tant qu'enfant et en tant que jeune. »

Alors je dirais, [essayez] de trouver une ou deux choses qui vous passionnent et concentrez-vous là-dessus.

Trouvez les ancrages qui vont vous aider à faire face à la situation.

Recommandations

01 Approches sensibles aux traumatismes

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils souhaitaient comme soutien, les personnes interrogées ont parlé du besoin de thérapeutes et de personnel de soutien qui comprennent les traumatismes (y compris les traumatismes liés à l'adoption) et le rôle qu'ils jouent dans le façonnement des expériences et du comportement. Elles ont également souligné leur besoin, en tant qu'enfants et jeunes, d'acquérir des compétences en matière de communication et d'adaptation.

02 Soutien par les pairs

Le soutien par les pairs pour tous les membres de la famille peut être utile pour combattre les sentiments d'isolement et de désespoir. Il peut également faciliter les espaces où les familles peuvent échanger les meilleures pratiques pour gérer des situations difficiles.

03 Répit

Le fait d'offrir un répit peut permettre aux familles d'assurer un équilibre équitable de l'intérêt supérieur de tous les enfants du foyer en donnant aux parents du temps et de l'espace pour eux-mêmes et pour les autres enfants du foyer.

04 Éducation aux droits de l'enfant

Les approches qui centrent les voix et les expériences des enfants et des jeunes sont essentielles pour aborder l'APFEA. L'éducation des parents nécessite des approches systémiques qui renforcent l'accès des enfants à leurs droits.